

DOCTRINE

- 6 **◆ Retour sur les critères d'admissibilité des inventions mises en œuvre par ordinateur en Europe**
Jean-Marc Deltorn
- « Les demandes relatives aux « inventions mises en œuvre par ordinateur » (IMOO) représentent aujourd'hui une fraction significative des dépôts devant les organismes de délivrance. Or, la nature de ces objets hybrides, à la frontière entre programmes, algorithmes et applications industrielles a conduit au développement d'une variété de pratiques des offices de délivrance et des juridictions nationales pour envisager les conditions de leur brevetabilité. En Europe, ce paysage juridique encore fragmenté oblige ainsi les demandeurs et titulaires à adapter leurs stratégies de protection, de la rédaction des demandes jusqu'à leur défense. »
- 17 **◆ La singularité du régime des signes olympiques**
Jean-Michel Marmayou
- « Quoique l'on pense de la légitimité du régime spécifique de protection construit au profit des signes olympiques, on doit constater qu'il se double d'un régime de publicité particulièrement dérogatoire mais dont le caractère temporaire atténue l'exorbitance. »

CHRONIQUES

- 30 **◆ Droit d'auteur et droits voisins**
André Lucas
Jean-Michel Bruguière
Agnès Lucas-Schloetter
- 66 **◆ Droit des marques et autres signes distinctifs**
Yann Basire
Caroline Le Goffic
Stefan Martin
- 88 **◆ Droit des dessins et modèles**
Anne Emmanuelle Kahn
Frédéric Glaize

ACTUALITÉS

- 114 **◆ Agenda de l'IRPI**
- 116 **◆ Publications récentes**
- 118 **◆ Note aux auteurs**